



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Multistratégies Obligataires - part I D -

FR0012686103

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds, de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif, au travers de son maître luxembourgeois "La Française LUX - Multistratégies Obligataires" d'obtenir sur la période de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'Euribor 3 mois + 3.5%. La performance de La Française Multistratégies Obligataires sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence : Euribor 3 mois

l'investissement de La Française Multistratégies Obligataires est réalisé à hauteur de 100% maximum dans l'Opcvm maître dénommé "La Française LUX-Multistratégies Obligataires"(classe F) et à titre accessoire en liquidités.

Stratégie d'investissement de l'Opcvm maître : l'objectif de La Française LUX - Multistratégies Obligataires est d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais supérieure à celle de l'Euribor 3 mois + 3.5%.

Le Compartiment investit essentiellement dans des obligations à taux fixe, à taux variable ou indexés sur l'inflation et dans des titres de créances négociables libellés en euros et/ou en devises.

Le Compartiment investit principalement dans des titres émis par des émetteurs de l'OCDE dont les caractéristiques sont les suivantes :

- des titres émis par des entités high Yield (à caractère spéculatif) : notation inférieure à BBB- (Standard & Poors) ou Baa3 (Moody's),
- titres émis par des entités "investment grade"(notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's) ou Baa3(Moody's) ou assorti d'une notation équivalente au moment de l'achat.
- titres sans notation.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100% en obligations convertibles.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Table with 7 columns numbered 1 to 7, where column 3 is highlighted in dark blue.

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète, au travers de l'opcv maître, le risque des marchés de taux quel que soit le secteur dans lesquels le fonds investit en respectant une fourchette de sensibilité comprise entre -3 et + 5 . Le risque de baisse de l'inflation peut affecter le rendement à court terme des obligations indexées sur l'inflation. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas

L'exposition au risque actions résultant de l'investissement en obligations convertibles est limitée à 5% maximum de l'actif net.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou dans des titres adossés à des actifs (MBS et ABS).

La fourchette de sensibilité aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -3 et +5.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA respectant les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Le risque de change est limité à 10% maximum de l'actif net.

Le Compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire. Il peut, afin de placer ses liquidités, investir dans des OPC monétaires ou des OPC investis dans : 1) des titres de créance dont l'échéance finale ou résiduelle, compte tenu des instruments financiers qui y sont liés, n'excède pas 12 mois ou 2) des titres de créance dont le taux est ajusté, compte tenu des instruments financiers qui y sont liés, au moins une fois par an.

Le Compartiment peut, dans les limites énoncées dans le prospectus, investir dans des produits dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces contrats sont mieux adaptés à l'objectif de gestion ou offrent de moindres coûts de transaction. Ces instruments peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des contrats à terme, des options, des swaps, des caps, des floors, des CDS et des CDS sur indices.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui décident de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Modalités de rachat : Quotidien - Les rachats sont centralisés auprès de La Française AM Finance Services à 9h15 et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Distribution

constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

•Risque lié aux impacts de techniques de gestion : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

•Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Les modalités de souscription et de rachat de l'Opcvm maître sont exposées dans le prospectus de l'Opcvm maître.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,74 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux estimations de l'exercice en cours.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	25% au delà de l'indice Euribor 3 mois + 3.5 %

Commission de surperformance : 25% TTC maximum de la différence, si elle est positive entre la performance du Fonds et celle de l'indice Euribor 3 mois +3.5%.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSEES

■ La Française Multistratégies
■ Euribor 3 mois Obligataires part I D

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées

Le fonds a changé de stratégie d'investissement et d'indice de référence l'Euribor 3 mois + 3.5% au lieu du TEC 10 le 29/03/2013.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

09/12/2013: LFP Multistratégies Obligataires devient nourricier de la Sicav La Française LUX.

FCP créé le : 10/01/2001

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts du fonds maître et nourricier : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Le fonds maître n'est pas établi dans le même État membre que le fonds nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal du fonds nourricier.

Autres catégories de parts : R, I, N, S

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/01/2016